


5.0 crédits	45.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Lejeune Yves ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés :	Présentation synthétique des différentes catégories de règles de droit (traités, coutumes, principes, actes unilatéraux) qui s'appliquent aux membres de la communauté internationale (Etats, organisations internationales, Saint-Siège, autres sujets) dans leurs rapports mutuels (amicaux ou conflictuels).
Acquis d'apprentissage	<p>Procurer à un public de non-juristes une information de base sur les règles de composition, d'organisation et de fonctionnement de la communauté internationale contemporaine, sur l'ordre juridique qui la régit et sur son évolution.</p> <p>Note importante. L'étudiant doit avoir compris et assimilé les notions et règles juridiques qui organisent la matière.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Après avoir défini la communauté internationale, le cours dessine d'abord à grands traits le statut juridique des différentes catégories de membres de cette communauté: les États, les organisations internationales, le Saint-Siège et les autres entités para-étatiques, enfin les individus dans une mesure limitée. Les sources formelles du droit international public sont ensuite étudiées: les traités, la coutume internationale, les principes généraux et les actes unilatéraux. La dernière partie du cours est consacrée aux règles juridiques essentielles qui régissent les relations internationales: les principes structurels de la communauté internationale; les bases du droit diplomatique et consulaire; le droit des espaces terrestre, maritime, aérien et extra-atmosphérique; les principes de la responsabilité internationale; les modes, tant pacifiques que coercitifs, de règlement des différends internationaux.</p> <p>Méthode :</p> <p>Enseignement magistral. Le cours tient compte de l'actualité internationale et montre le décalage éventuel entre la théorie juridique et les réalités sociologiques des relations internationales.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : La connaissance préalable des fondements du droit facilite la compréhension</p> <p>Evaluation : L'examen est soit oral, soit écrit. S'il est oral, l'étudiant dispose d'un temps de préparation.</p> <p>Support : Les étudiants disposent d'un syllabus synthétique et d'un dossier documentaire.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPO

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences politiques	LSPOL100I	5	-	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	5	<a href="#">LCOPS1211</a>	